

n°68

Mai
2022

BOIS du Nord

Bulletin trimestriel d'information des propriétaires forestiers des Hauts-de-France



5

DOSSIER
Découvrez FIBOIS
Hauts-de-France !

9

ZOOM SUR
Le bois énergie

11

FICHE TECHNIQUE
Produire le très
haut de gamme

CNPF
Centre Régional
de la Propriété Forestière
HAUTS-DE-FRANCE

Sommaire

- 2** **Éditorial**
- 3** **Agenda**
Agenda des réunions
Le CNPF à vos côtés
- 4** **Témoignage :**
Entretien avec Fabienne
DELABOUGLISE, déléguée
générale Fibois Hauts-de-France
- 5** **Dossier :**
Découvrez FIBOIS
Hauts-de-France !
- 9** **Zoom sur :**
Zoom sur le bois énergie
- 10** **Témoignage :**
Questions à Hubert d'ORSETTI,
propriétaire forestier dans l'Oise
- 11** **Fiche technique :**
Produire le très haut de gamme

Éditorial

Durant des années nous, sylviculteurs et producteurs de bois, avons commercialisé du bois sans nous soucier des besoins de l'aval. Le bois était un matériau pondéreux qui voyageait assez peu à quelques exceptions près. Le tissu de scieries maillait toutes les régions pour répondre aux besoins locaux avec des spécificités liées à chaque région. En Hauts-de-France, on trouvait de nombreux scieurs et fabricants de palettes pour transformer l'importante ressource en peuplier et répondre aux nombreux besoins des industriels du transport agricole ou non. En Normandie, la proximité de ports et la présence de davantage de résineux a permis de valoriser la ressource locale et d'exporter des produits transformés ou finis. Le recours aux bois tropicaux s'est développé, la concentration des scieries est allée de pair avec la réduction de leur nombre et densité sur le territoire. A l'instar d'autres filières, l'interprofession s'est mise en place après les années 90. L'utilisation du bois en construction était très réduite en France, à la différence de nombreux pays, notamment nordiques et même les Etats-Unis où ce matériau occupe une place prépondérante et majeure, notamment dans la construction de pavillons, maisons individuelles et petit collectif. A ses débuts, après les années 1990, l'interprofession a surtout professionnalisé la construction bois car les savoir-faire s'étaient perdus et concentrés dans un nombre limité d'entreprises. Avec les changements climatiques, la décarbonation de nos activités et le recours au bois prenait tout son sens. Fibois a donc développé et poursuivi la prescription bois avec l'appui de financeurs publics, principalement les Conseils régionaux réunis aujourd'hui sous la bannière Hauts-de-France, créant des bâtiments vitrine dans de nombreux domaines (scolaire, bâtiments sportifs, collectif,...). Le dossier bois énergie a également été animé régionalement par l'interprofession avec le succès que l'on connaît : des réseaux de chaleur, le chauffage de nombreux bâtiments sont aujourd'hui assurés par le bois sur de nombreuses installations, valorisant les sous-produits et taillis de certains de nos peuplements pauvres. L'interprofession poursuit ses activités dans les domaines évoqués précédemment mais investit de nouveaux champs tels que les circuits courts, la création d'une SCIC, l'utilisation du peuplier en bois de structure pour limiter les importations de bois nordiques, etc... Si, pour le moment, les volumes utilisés restent encore confidentiels, ils sont amenés à se développer dans les prochaines années, justifiant, si besoin était, l'intérêt majeur de l'interprofession pour nous propriétaires forestiers.



Bonne lecture de ce numéro.

Henri de THEZY

**Vice-président de FIBOIS Hauts-de-France, président
du CRPF Hauts-de-France Normandie
et de FRANSYLVA Somme**



Région
Hauts-de-France

BOIS du Nord

Directeur de la publication :
Régis LIGONNIERE

Responsable de la rédaction :
François-Xavier VALENGIN

Trimestriel gratuit édité à 13 000 exemplaires
par le CRPF Hauts-de-France

Dépôt légal : 04/2022
N°ISSN : 1245-2424

CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ
FORESTIÈRE HAUTS-DE-FRANCE
96 rue Jean Moulin - 80000 AMIENS
Tél. : 03 22 33 52 00

Courriel à : hautsdefrance@cnpf.fr
Site internet : www.hautsdefrance.cnpf.fr

Crédits photos : © Fibois Hauts-de-France



Agenda des réunions

FOGEFOR

Des cycles sont actuellement en cours dans l'Aisne, la Somme, l'Oise et le Pas-de-Calais. Renseignez-vous sur les prochains cycles et inscrivez-vous pour 2023 par téléphone au CRPF : 03 22 33 52 00

AISNE

→ Samedi 21 mai, réunion du CETEF à Charmes sur la gestion et valorisation des petites propriétés.

→ Vendredi 17 juin, assemblée générale de FRANSYLVA au "Au Lagon bleu" à Latilly

→ Jeudi 30 juin après-midi, réunion sur le peuplier organisée par FRANSYLVA Aisne et les organismes de la forêt privée.

Renseignements et inscriptions pour le CETEF et le Fogefor, auprès de Fx VALENGIN, CRPF et pour les événements du Syndicat ou de la COFORAISNE, téléphonez au 03 23 23 35 06.

NORD

→ Mardi 17 mai, assemblée générale de FRANSYLVA, secteur de Floursies

→ Vendredi 17 juin, toute la journée, réunion de vulgarisation sur le peuplier et alternatives au peuplier à Bellignies

Renseignements auprès de Gilles POULAIN, CRPF ou la COFNOR au 03 27 59 71 27 pour le CETEF et le Syndicat.

PAS-DE-CALAIS

→ Réunion du CETEF le samedi 21 mai matin à Hénu (gestion des plantations, entretiens, difficultés) et le vendredi 10 juin sur l'extension des surfaces boisées (lieu à définir);

→ Assemblée générale de FRANSYLVA le samedi 11 juin à Saint-Pol-sur-Ternoise.

Pour toute information sur ces événements, contactez le CRPF au 03 22 33 52 00 pour le CETEF ou votre syndicat au 03 21 86 86 31.

SOMME

→ Le CETEF se réunira le vendredi 10 juin à Saveuse sur les plantations mixtes

→ Assemblée générale de Fransylva le 3 juin à Authuille.

OISE

→ Pour toutes informations sur les événements organisés par le Syndicat et le CETEF, renseignements auprès de Marie PILLON, Ingénieure à l'Union régionale, FRANSYLVA Hauts-de-France et Oise ou Noëlle VADEZ, tél : 03 44 36 00 22.

Le CNPF à vos côtés

Vous avez entre 20 et 25 ha de forêts et ne savez comment gérer vos parcelles ? Par où commencer, est ce qu'il y a des arbres à couper, comment les vendre, où trouver des acheteurs potentiels, après la maladie du Frêne (Chalarose), que replanter... ?



Pour vos questions et vous orienter, Fleur ALONSO peut vous proposer une visite conseil individuelle gratuite* dans votre propriété. A l'issue de cette visite, un compte-rendu vous sera envoyé accompagné de documents pratiques (fiches techniques, liste de gestionnaires forestiers, etc.) et vous aurez une idée plus précise des priorités de gestion pour vos parcelles boisées.

Prenez contact avec Fleur ALONSO par mail : fleur.alonso@cnpf.fr ou par téléphone au : 06 73 68 57 06 pour fixer un rendez-vous.

**Financée par le Conseil régional Hauts-de-France*



Enquête de lectorat :

Vous avez été nombreux à répondre à cette enquête. MERCI infiniment. Nous vous en communiquerons la synthèse dans le prochain BOIS du NORD

Pour info

La fusion des CRPF de Normandie et Hauts-de-France est effective depuis le premier janvier 2022. Elle concrétise le rapprochement du fonctionnement des équipes techniques et administratives entrepris en 2016

Fabienne DELABOUGLISE, déléguée générale FIBOIS Hauts-de-France



En quelques années, Fibois est devenue la structure qui fédère et représente la filière forêt bois auprès des instances locales et nationales, comment expliquez-vous ce succès ?

On parle ici plutôt de décennies que de quelques années : Nord Picardie Bois a été créé en 1990 à Amiens, a grandi peu à peu, a ouvert en 2009 un bureau à Villeneuve d'Ascq, près de Lille, et a continué de grandir au fur et à mesure du développement des actions menées sur le terrain. L'association a pris le nom de Fibois Hauts-de-France en 2018, marquant son implication dans le réseau national Fibois France.

Aujourd'hui, plus que jamais, la caractéristique et la force de Fibois est d'être au sens littéral une interprofession, c'est-à-dire le regroupement des différentes professions qui composent notre filière dans toute sa diversité. C'est une grande force car nous sommes les seules structures, dans chacune des régions, à rassembler tous les acteurs autour de la table, à les faire se parler et à pouvoir ainsi développer une réelle vision de filière. La traduction la plus spectaculaire a été la rédaction collégiale du Master plan 2016-2020 : une trentaine de structures qui rédigent ensemble une feuille de route pour le développement de notre filière, bel exercice ! Nous sommes aujourd'hui en train de finaliser la suite avec notre Master plan 2022-2027, et là encore Fibois est l'animateur de ces échanges, celui qui synthétise, relaye et porte les messages de toutes les composantes.

Vous êtes davantage connu auprès de l'aval, moins auprès des propriétaires forestiers, pourquoi et comment combler cette lacune ?

Probablement parce qu'il y a d'ores et déjà beaucoup d'acteurs pour représenter

l'amont de la filière, et que l'aval a eu certainement besoin d'un peu plus de soutien en termes de représentativité en région. Notre action auprès des propriétaires forestiers passe par les instances qui les représentent et / ou les accompagnent : en particulier Fransylva, avec lequel nous travaillons étroitement sur de nombreux sujets, mais aussi les coopératives forestières, les experts forestiers et bien sûr le CRPF.

Fibois Hauts-de-France a atteint son niveau de croisière ou est-elle amenée à se développer encore davantage ?

Difficile à dire ! D'un côté, le matériau bois et la forêt connaissent indubitablement un engouement que l'on n'a pas connu depuis longtemps. Réglementation environnementale 2020, nécessité de réduire notre empreinte carbone, volonté générale de se recentrer sur des matériaux écologiques et de proximité, attentes sociétales... : tous les feux sont au vert pour développer notre filière, nos entreprises et nos emplois.

Mais d'un autre côté, Fibois reste une association loi 1901, vivant encore majoritairement de fonds publics et donc tributaire des aléas financiers qui leur sont liés. Il ne serait pas raisonnable de faire grossir davantage la structure, du moins pas tant que la filière ne s'impliquera pas davantage dans le financement de son interprofession : les financements apportés par les différents acteurs de la filière représentent aujourd'hui en tout et pour tout 11% du budget de Fibois ! Une telle absence de soutien financier est unique dans les secteurs professionnels en France. Fibois ne pourra pas davantage se développer si les professionnels de la filière ne s'impliquent pas davantage financièrement dans leur interprofession, celle qui les représente et porte la voix et la structuration de la filière.

Quel(s) message(s) souhaitez-vous passer auprès des propriétaires forestiers lecteurs ?

L'un des enjeux majeurs de notre filière régionale est le renforcement et le développement de notre industrie de transformation du bois. La demande en bois français, et donc en feuillus pour ce qui nous concerne, ne fait que croître et nous devons augmenter notre capacité de sciage en région, en volumes mais aussi en qualité de sciages et en nature des produits finis et semi-finis proposés. L'équipe de Fibois s'y emploie quotidiennement, mais nous avons besoin de l'implication des propriétaires forestiers pour soutenir l'approvisionnement de ces acteurs majeurs de notre filière. Les propriétaires peuvent également contribuer financièrement au dispositif Cambium (voir article page 6), qui apporte précisément un soutien financier aux entreprises qui se développent.

L'autre grand enjeu est celui du recrutement, de la formation et de l'attractivité des métiers. Nous avons besoin de l'implication de tous les professionnels, et donc y compris des propriétaires forestiers, pour témoigner, montrer aux scolaires et aux demandeurs d'emploi toutes les opportunités de nos beaux métiers. Qui mieux qu'un forestier pour parler des métiers de la forêt et de sa passion ? Nous aurons besoin de toutes et tous, tant la tâche est immense.





Découvrez FIBOIS HAUTS-DE-FRANCE !

Véritable lieu de rencontre, d'échanges et de concertation, l'association fédère et représente tous les acteurs de la filière forêt bois en région, toutes celles et ceux qui contribuent à faire pousser du bois, à le récolter, à le transporter, à le transformer et à le mettre en œuvre.

Nos actions :

- **Fédérer** : réunir les acteurs et partenaires de la forêt et du bois
- **Accompagner** : conseiller les entreprises pour les aider à se développer
- **Représenter** : incarner et porter la voix de la filière auprès des pouvoirs publics
- **Promouvoir** : valoriser la filière, ses acteurs, ses produits et ses savoir-faire

Pour en savoir plus : www.bois-et-vous.fr

Souvent méconnu, le peuplier est pourtant largement utilisé en France : 1^{er} pays producteur européen de peuplier et second au niveau mondial en matière de surfaces plantées après la Chine. **La région Hauts-de-France quant à elle, représente 20% de la surface nationale populeuse. Celle-ci est donc une des régions les plus productrices de peupliers.**

Le peuplier est depuis toujours un élément constitutif des paysages de notre région mais aussi **un bois qui est couramment utilisé en construction.**

Dans l'inconscient collectif, le bois de peuplier est perçu comme très tendre et léger. Il possède néanmoins d'excellentes qualités car combinant **légèreté, esthétique et résistance mécanique.** Certains cultivars peuvent fournir du bois ayant des **qualités mécaniques supérieures**, lui conférant une utilisation optimale en usage structurel comme avec le LCA (bois lamellé-collé-abouté)

permettant d'obtenir d'importantes longueurs. Ce bois, pouvant être d'un blanc uniforme et à l'aspect satiné, reste également une **essence de choix pour les aménagements intérieurs** (lambris, meubles, contreplaqués acoustiques et décoratifs, aménagement intérieur des véhicules routiers, nautiques ou aériens etc.).

Forts de ces résultats très encourageants et du besoin en bois croissant, la filière régionale via son interprofession Fibois Hauts-de-France, avec le soutien du Conseil régional, a décidé de créer une entité réunissant les différents maillons de la filière (gestion forestière, transformation et construction) dans le but de **développer dans un premier temps le marché du peuplier en structure.**

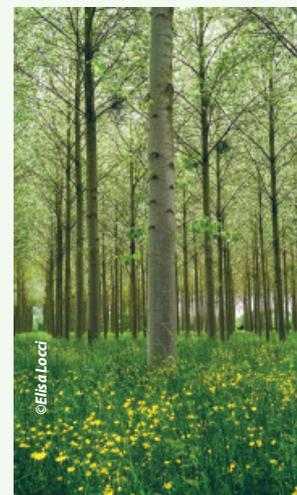
Celle-ci a vu le jour officiellement le 14 octobre 2020, sous la forme d'une SCIC nommée **Plateforme Bois HDF** et détentrice de la marque **AVIVIO.**

Les objectifs de la Plateforme Bois HDF sont de pouvoir livrer les chantiers de construction bois des Hauts-de-France avec :

- des produits bois local de qualité,
- à prix compétitif,
- dans des délais maîtrisés,
- et en apportant transparence et contrôle aux parties prenantes.

Un Plan peuplier a été élaboré par l'ensemble des partenaires de la filière pour dynamiser la ressource et l'utilisation de cette essence importante et emblématique de la région

Pour en savoir plus : www.avivio.fr



¹ Source : Panorama forestier régional de l'IGN

LE BOIS ENERGIE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Dans les Hauts-de-France, le bois énergie est produit sous différentes formes : le bois bûche, la plaquette/le bois déchiqueté et la bûche densifiée (il n'existe à ce jour pas de production de granulés en région).

Il y a une dizaine d'années, un poste de chargé de mission bois énergie a été créé au sein de Fibois Hauts-de-France afin de **garantir le suivi et l'animation de cette filière en plein essor dans le chauffage collectif et industriel**. Ce poste transversal permet d'accompagner une grande diversité d'acteurs allant des professionnels de la filière forêt bois pour la partie production et vente de combustible, aux porteurs de projets de divers horizons pour l'installation de chaufferies bois. L'accompagnement de ces derniers passe par la réalisation

de notes d'opportunité permettant de pré-dimensionner la chaufferie et de pré-chiffrer le coût d'investissement tout en prenant en compte les différents financements disponibles.

La mise en lumière de cette filière au travers d'événements et de publications reste également une priorité. Le suivi mené par l'observatoire bois énergie se traduit par la publication de panoramas qui permettent de porter à connaissance le nombre d'installations bois énergie, de lister les fournisseurs et de quantifier la consommation régionale.

Ce suivi participe aussi à la caractérisation des besoins propres à la filière, comme l'accompagnement sur la gestion et la maintenance des petites chaufferies, l'identification des gisements



supplémentaires, les interrogations sur la capacité de la région à accueillir un industriel du granulé en région, etc.

La région Hauts-de-France étant dépourvue de débouchés pour le bois d'industrie, **le bois énergie représente un important débouché pour le bois non valorisable en bois d'œuvre, il permet donc de rentabiliser les opérations sylvicoles et de valoriser la ressource localement.**

Pour en savoir plus :
bois-et-vous.fr > "Je me chauffe au bois"

SOUTENEZ LA FILIERE BOIS, CONTRIBUEZ AU FONDS CAMBIUM HAUTS-DE-FRANCE !

Pour soutenir le développement des entreprises de la filière forêt bois régionale, l'association Cambium Hauts-de-France **collecte des fonds auprès de particuliers, d'entreprises et d'organismes publics ou privés pour les redistribuer sous forme de prêts d'honneur (à taux 0%)** en partenariat avec Initiative Hauts-de-France. Elle propose également l'accès à un fonds de garantie et l'apport d'une **expertise de professionnels de la filière** sur les dossiers de financement.

Les objectifs de Cambium Hauts-de-France pour la filière bois

- Booster la création et la reprise d'entreprise ;
- Développer les investissements et la modernisation des outils de production ;
- Renforcer les trésoreries ;
- Accompagner les entreprises régionales vers la transition écologique.

Le dispositif Cambium Hauts-de-France soutient tous types d'entreprises appartenant à la filière forêt bois ou souhaitant le devenir, et plus particulièrement :

- Les créateurs et repreneurs d'entreprises ;
- Les dirigeants d'entreprise en phase de développement, rebond économique ou en phase d'innovation.

Pour leur permettre de financer :

- Des biens matériels et immatériels ;
- Des besoins de trésorerie ;
- Des projets de transmission.

Comment soutenir la filière bois ?

Votre contribution permettra d'aider directement les jeunes entreprises à faire face à leurs problématiques, et pour les plus anciennes, à innover face à de nouvelles opportunités qui apparaissent sur ce secteur avec la transition écologique et la 3^{ème} révolution industrielle.



En tant que particulier, vous pouvez soutenir financièrement Cambium et la filière forêt bois locale, en faisant un don (en partenariat avec le fonds de dotation du réseau national Initiative France). Il est également possible d'effectuer un apport avec droit de reprise.



Pour en savoir plus : **bois-et-vous.fr**

UN ENJEU MAJEUR : L'ATTRACTIVITE DES METIERS

L'une des missions de la développeuse emploi-formation de Fibois Hauts-de-France porte sur l'attractivité des métiers : **l'objectif est de sensibiliser les jeunes (et les moins jeunes) et de leur exposer les différentes opportunités des métiers et des formations de la forêt et du bois.**

Différentes actions de terrain sont menées en ce sens, à l'attention de collégiens mais aussi de demandeurs d'emploi : déplacements en forêt, présentation des métiers, conférences, stand sur différents salons...

Quelques exemples d'actions :

→ Les Journées Internationales des Forêts Journées pédagogiques qui ont pour objectif de rapprocher le monde de l'éducation et les professionnels de la forêt. Les forestiers sensibilisent les élèves sur les différents enjeux de la multifonctionnalité de la forêt : dimensions environnementale, économique et sociétale, plantation d'arbres...

→ **Journées d'orientation et perspectives de recrutement** : En fin d'année 2021, la développeuse emploi-formation de Fibois Hauts-de-France a parcouru la région pour présenter les métiers de la forêt et du bois dans différents



établissements. L'échange avec l'auditoire reste une priorité : informer mais aussi écouter pour combattre les idées reçues et identifier les candidats potentiels. Ces interventions ont été réalisées en partenariat avec la CAPSO (Communauté de Communes du Pays de Saint-Omer) et le lycée professionnel Bernard Chochoy de Lumbres.

Au dernier trimestre 2021, ce sont **plus de 90 personnes qui ont été sensibilisées**. Ces rendez-vous ont généré beaucoup d'enthousiasme. Ils continuent en 2022 à Calonne-Ricouart, Courrières, Longuenesse, Eclusier-Vaux...

→ Les salons

Le 1^{er} octobre 2021 lors du salon « Rendez-Vous Forêt Bois » à Villers-Châtel, 530 élèves du secondaire en provenance de

toute la région ont pu bénéficier de visites en forêt et découvrir par la même occasion un chantier d'exploitation forestière, sous la houlette des étudiants des écoles forestières de Bavay et de Pierrefonds.

En 2022, Fibois Hauts-de-France sera présent sur plusieurs salons pour faire la promotion des métiers de la filière, notamment :

- La Forêt en Fête à Choisy-au-Bac les 21-22 mai
- Terres en Fête à Tilloy-lès-Mofflaines les 10-11-12 juin
- Fête de la ruralité à Compiègne les 3-4 septembre

Pour en savoir plus :
bois-et-vous.fr > "Je me forme"

OBSERVATOIRE DE LA FILIERE FORET BOIS

Observabois Hauts-de-France est l'observatoire général de la filière forêt bois en région Hauts-de-France. Il a pour but de suivre l'activité de la filière grâce à un état des lieux fiable d'une situation pourtant fluctuante, tout en disposant d'un aperçu prospectif de la situation à venir.

Porté par Fibois Hauts-de-France et par l'ensemble des partenaires régionaux,

Observabois Hauts-de-France a pour objectifs principaux :

- L'agrégation en un seul et même endroit de l'ensemble des études et données statistiques sur la filière forêt bois des Hauts-de-France ;
- La remontée de certaines données de façon dynamique (en temps réel) ;



→ La création de nouveaux livrables et de focus sur certains secteurs d'activité.

Retrouvez l'ensemble des études, enquêtes et indicateurs sur la filière forêt bois des Hauts-de-France sur **www.observabois-hautsdefrance.fr**.

VISITES DE CHANTIER « CONSTRUCTION BOIS »

Fibois Hauts-de-France organise régulièrement des « **visites de chantier** » pour faire découvrir des constructions en bois d'essences régionales. Celles-ci sont programmées tout au long de l'année. **Pour en savoir plus :** bois-et-vous.fr > "Agenda"

En attendant la prochaine visite, vous pouvez découvrir ces constructions bois à travers nos « brochures vitrines » dans notre espace ressources : bois-et-vous.fr/ressources (thématique « Bois construction »).

Ici des exemples de chantiers réalisés en peuplier :



D'autres chantiers sont à venir, vous pouvez les découvrir en visitant le site www.avivio.fr ou en consultant le site internet : bois-et-vous.fr > "Cartographie"

Le centre multi-accueil de la petite enfance à Courcelles-lès-Lens d'une surface habitable de 1 076 m² a été réalisé avec une ossature et une charpente en Robusta, environ 180 m³ de bois massif, en répondant à plusieurs principes de l'architecture bioclimatique et de Hautes Qualité Environnementale (HQE).



Le restaurant scolaire Léon Jouhaux à Lille, réalisé sur la base d'une structure poteaux poutre en peuplier, également en respectant les principes de l'architecture bioclimatique et les exigences d'un bâtiment passif en énergie. Celui-ci a nécessité 27,7m³ de peuplier lamellé-collé pour une surface de 378 m².

ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAUX FORESTIERS (ETF)

Depuis plusieurs années, Fibois Hauts-de-France, PEFC et le syndicat Entrepreneurs Des Territoires (EDT) travaillent de concert avec les gestionnaires forestiers pour accompagner les ETF ainsi que les exploitants forestiers dans leur organisation, leur représentation, leur certification (PEFC, Phyto, etc.) et leur montée en compétences.

Le tout 1^{er} annuaire des Entrepreneurs de Travaux Forestiers des Hauts-de-France a été publié en 2020, rassemblant une quarantaine d'entreprises volontaires sur les 154 identifiées, à destination des gestionnaires forestiers et des scieurs afin de faciliter la mobilisation des bois.



Une newsletter a été publiée en 2021 et la seconde sera publiée à la fin de ce semestre dans le but de leur partager des informations métiers et filière, communiquer sur les journées de formations dédiées à la qualité des chantiers d'exploitation et à la réglementation. Une journée a été par ailleurs organisée par l'ONF le 29 avril à Compiègne et une autre le sera en fin d'année avec le partenariat de la MSA.

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES ENTREPRISES

Fibois Hauts-de-France a pour mission d'accompagner les professionnels du bois dans leurs projets, quelle que soit la phase de vie de l'entreprise (création, reprise, transmission, développement, innovation, besoin de trésorerie, etc.). Fibois Hauts-de-France accompagne ces entreprises via une démarche sur mesure :

- **Diagnostic stratégique :** identifiez vos performances et différenciez votre futur projet
- **Plan d'affaires :** réalisez votre plan d'actions et d'investissements
- **Évaluation financière et étude prévisionnelle :** chiffrez votre projet et définissez-vous un nouveau cap
- **Recherche de partenaires et appuis financiers**
- **Suivi post-projet**

Pour en savoir plus : bois-et-vous.fr > "J'ai un projet d'entreprise"

Zoom sur le bois énergie

En août 2021, les stocks de plaquettes forestières étaient pléthoriques suite aux confinements successifs ayant entraîné des fermetures (écoles,...) : de nombreuses chaufferies et réseaux de chaleur fonctionnent le plus souvent sur 2 énergies (bois et gaz) pour pallier la défaillance d'un des systèmes. Si le tarif du gaz est plus avantageux que celui du bois, c'est l'énergie fossile qui est privilégiée et inversement même si un minimum de 50 % d'énergie renouvelable doit être utilisé dans le cadre du Fonds chaleur créé en 2009.

Avec la forte augmentation du prix du gaz, amplifiée depuis l'invasion de l'Ukraine, ces chaufferies se sont tournées vers les plaquettes (augmentation de la consommation de 20 à 30 %) et les stocks initiaux importants ont été fortement réduits, au point de créer des ruptures d'approvisionnement pour certaines chaufferies. De plus, des chaudières nouvelles ont été lancées en Normandie : celle de la papeterie à Alizay (27) et celle du réseau de chaleur de la petite Bouverie (Rouen). Par conséquent les stocks de bois énergie en cette fin d'hiver sont très bas et il est essentiel de garantir les approvisionnements de l'hiver 2022-2023. On ne reconstitue pas des stocks de plaquettes aussi rapidement : la logistique de récolte et de séchage partiel ou total nécessite quelques mois à minima.

Les propriétaires forestiers sont les producteurs de cette matière. Ils participent au développement des énergies renouvelables en fournissant aux chaufferies la biomasse nécessaire : en réalisant des éclaircies, en exploitant partiellement ou totalement des peuplements pauvres pour leur renouvellement et amélioration, en récoltant des peuplements à maturité... ils permettent à la filière bois énergie de fonctionner et de se développer. Jusqu'au début des années 2009, le bois énergie était limité au seul bois bûche. La création et l'essor de la filière plaquettes initiés par le Fonds chaleur se sont substitués au bois de trituration dont les volumes utilisés étaient et sont en baisse régulière.



Bois énergie en bord de route avant broyage

Grâce à cette filière, on valorise ainsi de la biomasse qui était parfois brûlée en forêt, tout comme l'étaient fréquemment les houppiers de peupliers.

Produire de la plaquette forestière présente divers intérêts pour le propriétaire forestier :

- Réalisation rapide du chantier d'exploitation ;
- Valorisation de tous les compartiments de l'arbre (il est cependant recommandé de laisser les écorces, les brindilles et les feuilles en forêt pour maintenir la richesse chimique du sol) ;
- Suivi du chantier assez léger ;
- Règlement et réception rapides et simplifiés (un seul interlocuteur en général) ;
- Possibilité de passer toutes les essences sans distinctions ;
- Le houppier de certaines essences (Peuplier) peut parfois être valorisé par la filière bois énergie ainsi que certains peuplements pauvres.

Mais en contrepartie, il peut y avoir quelques inconvénients parmi lesquels :

- Rémunération moins importante que la filière bûche bien que partiellement compensée par des volumes plus conséquents ;
- Risques de tassements accrus mais potentiellement atténués par la présence de cloisonnements.

On peut également suggérer quelques améliorations nécessaires attendues au niveau de cette filière :

- Certains bois transformés en bois énergie alors qu'ils pourraient être valorisés en bois d'œuvre ;



Récolte de bois énergie en forêt

- Des chantiers de coupes rases / relevés de couvert où le respect du sol et des peuplements en place n'est pas toujours assuré ;
- Une opacité sur la rémunération compte tenu des nombreuses possibilités de références (poids sec ou humide, kilowatt,...) utilisées pour fixer le prix.

Les acteurs du bois énergie sont en attente d'une mobilisation plus forte pour répondre aux besoins des chaufferies ou réseaux de chaleur. Rapprochez-vous de votre gestionnaire pour voir dans quelle mesure vous pouvez contribuer à alimenter cette filière qui limitera les importations d'énergies fossiles avec les conséquences que l'on sait.

Pour vous encourager dans vos démarches de coupes d'éclaircies, découvrez les aides du Plan de relance.

Questions à Hubert d'ORSETTI, propriétaire forestier dans l'Oise



Hubert d'ORSETTI lors d'une réunion du CETEF de l'Oise chez lui

Dans quel contexte avez-vous été amené à investir dans une scierie mobile ?

De nombreuses grumes ne sont pas valorisées correctement et finissent en bois de chauffage. Il peut s'agir de bois d'éclaircies, isolés, tombés après tempêtes ou dépérissant et dont les volumes ne sont pas suffisants pour justifier une vente ou le déplacement d'un camion grumier (30 m³). Il peut aussi s'agir de bois récoltés pour répondre à une demande particulière comme ces rondins de Douglas mobilisés et sciés pour satisfaire cette commande d'une décoratrice pour le compte d'une grande enseigne parisienne de la pâtisserie.

Quels bois sciez-vous ?

Toutes essences, beaucoup de Douglas et de Robinier faux-acacia (bois de classe 4). Le bois n'est pas forcément assez sec, ce qui n'est pas trop gênant pour une utilisation en extérieur. Ça l'est davantage pour des bois destinés à l'intérieur. Je peux alors abaisser leur humidité dans ma petite unité de séchage.

Qui achète les plots issus de votre sciage ?

Les profils des acheteurs sont très divers mais des menuisiers locaux sont intéressés car la fermeture annoncée

d'une scierie à Villers-Cotterêts va les priver de cette ressource locale ayant bénéficié d'une première transformation en passant d'une grume à des plots. Par ailleurs, ayant organisé une journée portes ouvertes dans le cadre de la Journée internationale des forêts, je me suis fait connaître d'acheteurs locaux.

Comment établissez-vous le prix de vente des plots par essence et qualité ?

Je sais quelles essences sortent de mon bois et le nombre de planches sciées par grume pour en définir le rendement, lequel s'établit à 20 m² de planches épaisses de 25 mm par mètre cube de grume. La main d'œuvre est la principale composante du prix de revient.

Les bois sont-ils sciés secs ou frais et vendus secs ou frais ?

Les bois sont sciés frais de préférence car la lame ne s'use pas aussi rapidement. Plus les bois sont sciés tôt, plus leur séchage est rapide. Ils sont vendus en dessous de 18 % d'humidité pour les usages extérieurs, plutôt à 12 % pour les utilisations à l'intérieur.

La demande est-elle supérieure à ce que vous proposez ?

Pour le moment, je parviens à répondre aux demandes multiples et diverses,

locales ou non. Je me suis parallèlement lancé dans un projet personnel d'extension tout en bois. L'ossature / structure, en Douglas est également bardée avec cette même essence. L'isolation est assurée par de la laine de bois. Des propriétaires voisins m'amènent leurs grumes à scier, soit pour leurs besoins personnels, soit pour me les proposer à l'achat.

Quel bilan tirez-vous de cette expérience ?

Bien qu'il soit un peu tôt pour tirer un bilan, je suis pour le moment très satisfait du développement de cette activité. Je pense avoir correctement dimensionné les investissements réalisés. Nous avons davantage développé le côté commercial en ce début d'année avec la création d'un site internet : www.bois-dici.fr

Nous ne nous positionnons pas sur le marché de la charpente car nous ne pouvons être compétitifs par rapport à la charpente industrielle. Cette aventure est enthousiasmante : on apprend au fur et à mesure et on valorise des grumes qui seraient probablement perdues pour la transformation.

Comment voyez-vous évoluer cette nouvelle activité ?

Actuellement, nous recevons 1 à 2 appels par jour, ce qui est encourageant. Le bois local et les circuits courts sont très en vogue en ce moment.

Quels conseils pouvez-vous donner aux lecteurs de Bois du Nord qui seraient tentés par votre démarche ?

C'est assez complexe car il faut créer une entité juridique différente de celle de la forêt et donc établir une comptabilité à part. C'est la main d'œuvre qui pénalise le prix de revient. Il faut aussi tenir compte des aspects fiscaux, sociaux et utiliser les moyens modernes de communication. C'est une véritable création d'entreprise.

Produire le très haut de gamme

En forêt comme ailleurs, on observe une très grande hétérogénéité des qualités des bois des peuplements. Différentes enquêtes conduites principalement sur le chêne en Bourgogne comme en Belgique ont montré que la meilleure qualité (qualité A) ne représentait que 3 à 4 % des volumes disponibles dans les peuplements étudiés. Pourtant la qualité se vend très bien si l'on se réfère à la vente que l'ONF de Metz organise chaque année en mettant sur le parc à grumes de Saint-Avoid des grumes de qualité supérieure à exceptionnelle depuis 29 ans et avec maintenant les services forestiers des pays voisins : Belgique, Allemagne et Luxembourg. Ainsi, lors de la vente du 23 février 2022 (346 m³ au total dont 90 % de chêne), un chêne de 6,32 m³ s'est vendu au prix de 3 280 €/m³ à un trancheur allemand et le prix unitaire moyen des chênes proposés lors de cette vente s'établissait à 1308 €/m³ ; 442€/m³ pour l'Erable sycomore et 597 €/m³ pour le Merisier.

Comment produire la qualité ?

Un forestier allemand, Georg Joseph WILHEM a proposé une technique à la fois économe et dirigée vers la production d'un nombre réduit d'arbres de grande qualité : la stratégie Qualification Dimensionnement qui a fait l'objet d'une publication complète et détaillée¹. Selon les concepteurs de cette technique, le temps annuel passé par hectare est de l'ordre d'une heure. Résumé de la technique proposée.

Le premier stade, celui de l'installation, peut être assuré par plantation ou régénération naturelle. Dans le cas d'une plantation, on positionne des plants à forte densité dans des ilots de 5 à 7 m de diamètre espacés de 18 m environ d'axe en axe. On dispose ainsi de 30 à 50 ilots / ha. A l'intérieur de chaque ilot, on plante une densité élevée pour que la

compétition entre plants puisse s'exercer et contribuer à former un tronc droit et, pour de nombreuses essences, élagué naturellement. La forte densité limite ainsi les travaux de dégagements et ceux, tailles élagages, limités aux seules essences pour lesquelles l'élagage naturel ne se fait pas ou pas complètement. On n'intervient pas entre les ilots où la végétation naturelle se développera.

Le second stade est celui de la qualification : comme en sport, on mise sur les 2/3 champions qui, au sein des essences objectif de chaque ilot vont présenter toutes les qualités pour accéder au podium final qui les qualifiera.

Le fait que les essences soient très serrées à l'intérieur de chaque ilot (on parle de compression) stimule la croissance en hauteur, la rectitude et l'élagage naturel. Ce stade se poursuit jusqu'à ce que l'on atteigne la hauteur élaguée souhaitée, soit 25 % de la hauteur totale de l'arbre une fois adulte. Par exemple, si la hauteur présumée à l'âge adulte est de 26 m, la hauteur élaguée sera donc de 6,5 m. Avec un houppier volumineux, la croissance des arbres objectif sera constante et soutenue à la condition que la concurrence soit éliminée régulièrement. Les arbres dominés proches assureront l'élagage naturel des arbres objectif. Cette association arbre objectif / essence d'ombre à la croissance plus lente est capitale. Elle est facile à maîtriser si les arbres ont été plantés ; plus délicate en cas de régénération. L'association fréquente est celle du Charme en accompagnement du Chêne ou de toute autre essence de lumière.



© François Quigneaux

Noyer hybride de 32 ans, 8 m de bille élaguée

Le troisième stade est celui du dimensionnement : moment délicat mais essentiel puisqu'il s'agira de sélectionner « le champion » au sein de chaque ilot et d'éclaircir à son profit à la rotation indicative de 4 années. La régularité et la fréquence des éclaircies sont essentielles pour profiter de la capacité des arbres à se développer en diamètre : au niveau du houppier bien évidemment, et par conséquent, au niveau du tronc également puisque le développement du premier conditionne la croissance en diamètre du tronc. Cette intervention débute lorsque l'arbre est jeune, soit un âge variable selon les essences : 10 – 12 ans pour le Châtaignier, 25 – 28 ans pour les chênes. Cette phase se termine lorsque les houppiers des différents arbres objectif commencent à se rapprocher les uns des autres, la hauteur totale atteignant environ 75 % de la hauteur finale du peuplement.



Noyer hybride de 32 ans, diamètre 57,5 cm !

Là encore on n'intervient pas a priori sur le reste du peuplement et les interventions d'éclaircies sont très localisées autour des arbres objectif (« champion »). Pas ou peu de récolte de bois de chauffage avec cette technique, les arbres à éliminer pouvant être annelés pour plus de facilité ou encore cassés par différents moyens : le recours au Sylvacass® sur mini pelle peut être envisagé.

Le dernier stade est celui de la maturation. C'est, pour le propriétaire sylviculteur, la récompense de voir pousser de très beaux arbres jusqu'au stade du diamètre d'exploitabilité fixé et avant l'apparition de défauts liés au vieillissement ou à la dégradation du bois. On vise souvent la production de gros bois à très gros bois de diamètre au moins supérieur à 50 cm, quelles que soient les essences concernées, des essences secondaires comme le Charme, le Bouleau, le Tilleul peuvent, si elles présentent les qualités requises, être sélectionnées comme arbre objectif. Avec l'âge, la croissance en diamètre baisse progressivement mais l'augmentation en

volume est beaucoup plus rapide : un cerne d'un centimètre sur un tronc de 50 cm produit davantage de volume que sur celui d'un arbre de 30 cm : classiquement, on estime que le chêne atteint 1 m³ vers 60 ans, 2 m³ vers 90 ans et 3 m³ vers 110 ans.

Au stade de la récolte, il est essentiel de ne pas faire d'erreur pour la commercialisation : les arbres ayant une valeur très supérieure à la moyenne, ils devront faire l'objet d'une identification / estimation, mise en vente séparée des lots « courants ». L'idéal étant de les inclure dans une vente de bois de grande qualité pour attirer les acheteurs et transformateurs de ces produits haut de gamme.

Conclusions :

La sylviculture prônée et mise en œuvre dans cet article n'est pas applicable partout : elle l'est avant tout dans des parcelles jeunes ou en phase d'installation. Elle est moins adaptée dans les secteurs (Pas-de-Calais, Nord) où le bois de chauffage se vend bien car les interventions sont concentrées autour des arbres les plus performants sans se soucier

des peuplements intercalaires. On peut cependant envisager de gérer ces peuplements intercalaires pour des raisons économiques ou liées à la biodiversité. Cette sylviculture d'arbres définit très rapidement les sujets sur lesquels on concentre toutes les interventions ce qui facilite la mise en œuvre et le suivi. Les économies réalisées résultent principalement des dégagements, travaux de taille et élagages qui peuvent atteindre 50 % des dépenses d'investissement réalisés². Mais d'autres avantages semblent émerger : une étude menée par Alexandre BOURGUIGNON a mis en avant différents avantages de cette sylviculture d'arbres, notamment vis-à-vis des changements climatiques. Selon cette étude menée dans des peuplements de hêtres, la résistance au stress hydrique serait meilleure pour des arbres objectif... de quoi améliorer leur résilience aux évolutions climatiques d'autant qu'à diamètre équivalent, les arbres conduits avec cette sylviculture sont plus jeunes. L'organisation de la vente de ces produits d'exception reste à mettre en œuvre au-delà de la Moselle où elle est pratiquée depuis près de 30 ans.



Noyer noir d'Amérique, 32 ans, diamètre 55,9 cm

Même si l'on ne produit pas que des arbres de qualité exceptionnelle, la marge de progression pour améliorer la qualité moyenne des arbres qui sortent de nos forêts est très importante.

¹ Stratégie QD, une gestion de la forêt basée sur la qualité et les cycles naturels. GJ WILHEM – Helmut RIEGER – Coédition CNPF IDF / Forêt Nature

² Forêt Entreprise N° 254